



**POUVOIR ADJUDICATEUR : VILLE DE VERMELLES**  
**Place de la république- 62980 VERMELLES**

**PRESTATIONS D'ORGANISATION ET DE GESTION D'ACCUEILS DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT, D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET PERISCOLAIRES  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

REMISE DES OFFRES : date limite de réception : 24 juin 2026- 16H

Article 1 : objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'organisation et la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement pendant les petites vacances scolaires et les vacances d'été et la gestion des activités périscolaires et pédagogiques pendant l'année scolaire.

Code CPV : 92331210

Article 2 : nature de la consultation

Le présent marché est réalisé suivant les articles R2122-1 à R2122-11 et R2123-1 du code de la commande publique concernant les catégories de services dits « sociaux et autres services spécifiques »

Les prestations ne sont pas alloties

Le marché comprend:

- Accueil de loisirs sans hébergement en période extra-scolaire pour les 3-10 ans sur un ACM mixte
- Activités périscolaires et pédagogiques sur trois écoles
- Accueil de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans en périodes péri et extra –scolaires

Article 3 : durée

Le marché est conclu pour une durée initiale d'un (1) an, à compter du 1er septembre 2026 jusqu'au 31 août 2027. Il pourra être reconduit une (1) seule fois, par décision expresse de la commune, pour une période d'un (1) an.

La reconduction sera notifiée au prestataire par écrit au moins 3 mois avant la fin de la période en cours.

Article 4 : présentation des offres

- Acte d'engagement
- Cahier des charges
- Offre technique et financière du candidat : Mémoire explicatif permettant d'évaluer les compétences techniques et professionnelles du candidat
- Attestation obligatoire de visite des locaux mis à disposition par la commune

Les candidats devront produire un dossier complet rédigé en langue française, comprenant :

- Lettre de candidature DC1
- Déclaration du candidat DC2
- déclaration et attestation sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- assurance garantissant les tiers en cas d'accident ou de dommages causés pendant l'exécution des prestations.

- Liste des références équivalentes au cours des 3 dernières années (montant, date et destinataires)
- Déclaration indiquant le chiffre d'affaires de l'entreprise au cours des 3 dernières années.
- Déclaration indiquant les effectifs de l'entreprise au cours des 3 dernières années.
- références techniques et financières (moyens et matériels, garanties...),
- certificat de capacité et qualification professionnelle,

#### Article 5 : critères d'attribution

Le jugement des offres sera effectué suivant les critères indiqués ci-dessous et donnera lieu à un classement des offres :

**Prix des prestations :** 40 %

**Qualité de l'offre :** 60 % se décomposant comme suit :

- projet d'établissement et accueil des enfants : 30 points
  - qualité du projet pédagogique : 12 points
  - qualité de l'animation : 9 points
  - qualité de l'animation proposée au public adolescent : 9 points
- Modalités d'organisation : 20 points
  - moyens humains/ équipes/ organigramme : 5 points
  - moyens matériels mis en œuvre : 5 points
  - capacité à assurer la continuité du service : 3 points
  - méthodologie de suivi et évaluation de l'activité : 3 points
  - temps de rencontre ville/prestataire : 4 points
- Références sur le territoire sur les 3 dernières années : 7 points
- Attestation de visite obligatoire : 3 points

Négociations :

Après analyse des offres, la ville se réserve la possibilité d'engager des négociations avec le ou les candidats ayant fait les propositions les plus intéressantes.

La ville se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

#### Article 6 : informations pratiques

Date limite de réception des offres : 24 juin 2026-16Heures- Délai de validité des offres : 120 jours

Pour toutes vos démarches, une seule adresse : <https://marchespublics596280.fr>

- Les questions doivent obligatoirement être posées via cette plateforme.
- Le Dossier de consultation est téléchargeable sur ce site.
- Les candidatures/offres déposées via ce même site.
- 

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lille CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire tél : 03 59 54 23 42 courriel : [greffe.ta.lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta.lille@juradm.fr)